



☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

NAO 3eme round et fin

Le 29 janvier 2021

Lors d'une dernière réunion de négociation sur les évolutions salariales, la direction a fait aux organisations syndicales ses dernières propositions :

- ✓ Une enveloppe annuelle de 1.7% d'augmentations individuelles
- ✓ Une enveloppe de 0,3% supplémentaire au titre des évolutions professionnelles au cours de l'année 2021
- ✓ Un budget spécifique de 200k€ comme les 2 dernières années, afin d'étudier les situations qui méritent un traitement spécifique (écarts de rémunération femmes-hommes.
- ✓ repositionnements salariaux, rétentions salariales des salariés junior)
- ✓ La revalorisation des forfaits d'astreinte de type 2 (de 250 à 300€), de type 3 (respectivement de 25/55/70 à 30/60/90€) et des Interventions Non Programmées (de 115 à 170€)
- ✓ La poursuite de la prise en charge à 100% des frais de transport en commun

Pour mémoire au regard des excellents résultats économiques de TDF annoncés lors des vœux de la direction, l'UNSA avait demandé :

- ✓ Des mesures salariales au moins équivalentes à celles obtenues en 2020 à savoir une enveloppe de 2.2% + 0.3% pour les évolutions + 200k€ de budget spécifique
- ✓ Des évolutions substantielles des primes d'astreintes de type 2, 3 et 4 ainsi que des INP
- ✓ Une augmentation des primes de performance pour tous les salariés
- ✓ Une revalorisation de l'enveloppe journalière des frais de mission
- ✓ Une réévaluation des primes dites de grands déplacements
- ✓ Une réévaluation des primes de montée aux pylônes, et la création d'une prime toit-terrasse
- ✓ Une réévaluation des subventions des différents restaurants d'entreprises accessibles aux salariés

L'UNSA TDF prend acte des revalorisations des astreintes, contrepartie d'une réorganisation et réduction des dites astreintes, mais regrette le faible niveau d'augmentation salariale globale au regard des bons résultats économiques de l'entreprise. Nous considérons que l'ensemble des salariés auraient pu être récompensés à hauteur des efforts fournis dans une période qui fut et reste très difficile à vivre.

Par ailleurs, l'UNSA TDF regrette que ses demandes liées aux frais de missions, prime de grands déplacements, primes pylônes et toits-terrasses, prime individuelle de performance, abondement participation, application du forfait mobilité durable (loi LOM) n'aient pas été prises en compte. La direction a indiqué que la plupart de ces points seraient abordés dans les négociations à venir. L'UNSA sera très vigilante sur ces points.

En l'état, l'UNSA considère que le compte n'y est pas.

L'Unsa ne signera pas l'accord NAO 2021.